

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 AOÛT 2022

Proposition de désigner M. Jean CASTEX, ancien Premier ministre, Président du Conseil d'administration de l'AFIT France

La Défense, le 3 août 2022 - Le Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) s'est réuni le 03 août 2022. Cette 90<sup>ème</sup> séance a été présidée par Mme **Sandrine CHINZI, présidente par intérim** du Conseil d'administration.

Nommé membre du Conseil d'administration le 22 juillet 2022 en remplacement de M. Christophe BECHU, désormais ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité la délibération proposant de nommer **M. Jean CASTEX**, ancien Premier ministre, **nouveau président** de l'AFIT France par le Président de la République. Les auditions devant les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat ont eu lieu le 27 juillet dernier et ont donné leur avis favorable.

Ce Conseil d'administration était aussi l'occasion de prendre connaissance de la **publication** du **[rapport d'activité 2021](#)** et des **[Actes du colloque européen PFUE](#)** du 22 février 2022 « Décarbonation des Mobilités / L'avenir du financement des infrastructures de transport - Regards croisés : science et acteurs publics ».

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le **7 septembre 2022**. Les autres séances sont prévues les 12 octobre et 14 décembre 2022.

*Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse (LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.*

*L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin) et le volet transports du plan de relance.*

*Le budget annuel de l'Agence dépasse 3 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouvernée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Le budget de l'agence provient de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, amendes des radars automatiques et contribution du secteur aérien.*

*Pour en savoir plus : [www.afit-france.fr](http://www.afit-france.fr). Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité, les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...*

**Contacts presse du ministère  
de la transition écologique**

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

**Contact presse de l'AFIT France**

Tél : 01 40 81 72 78

Mél : [katrin.moosbrugger@developpement-durable.gouv.fr](mailto:katrin.moosbrugger@developpement-durable.gouv.fr)